

# VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 107  
MAI 2024

L'ACTUALITE MUNICIPALE  
ET ASSOCIATIVE

**Tri des déchets  
alimentaires**



**Le compostage pensons y !**



[www.veurey-voiroze.fr](http://www.veurey-voiroze.fr)



commune  
Veurey-Voiroze



l'appli :  
PanneauPocket



**Jean-Marc Quinodoz**  
Adjoint travaux/urbanisme

L'année 2023 aura été une nouvelle fois chargée en réalisation de projets certes de moindre importance pour une année de transition et conserver ainsi notre capacité d'investissements pour nous permettre de prévoir de nouveaux projets structurants en 2024.

On peut toutefois rappeler l'achèvement du plateau sportif rendu ainsi accessible aux écoles, au centre de loisirs et aux habitants. Le parking est maintenant bien utilisé. L'école maternelle a bénéficié d'aménagements de la cour. Le toit du lavoir place du Perron est remis à neuf. Et l'ensemble des petits travaux assurés par nos services ou des entreprises sur nos biens communaux.

Cette nouvelle année verra de nouvelles réalisations importantes cet automne dont l'extension de notre cimetière, et l'extension de la crèche ce qui va générer des perturbations de circulation. Le diagnostic sur l'état de la Tour vient de débuter. Également quelques aménagements pour le confort au centre de loisirs.

Et lorsque l'on parle de perturbations, il en est d'autres qui ne seront certainement pas au goût des « excités » du volant puisque le carrefour de l'école élémentaire sera repris cet été avec un plateau ralentisseur et la sécurisation du passage des enfants.

Cet été également, le remplacement d'un petit pont sur la RD1532 va entraîner sa coupure totale pendant le mois d'août. La circulation par la route des Perrières sera uniquement possible dans le sens Noyarey Veurey.

Très fort accroissement de la circulation cet hiver sur le RD3, la route de Montaud à St Quentin étant coupée pour la sécuriser. La déviation se fera par Veurey tous les jours de la semaine. Les contrôles de gendarmerie seront augmentés sur plusieurs secteurs et plus particulièrement aux heures de pointes.

Et pour les petits malins, qui prennent plaisir à détruire systématiquement les bornes des chicanes, qui ne réalisent pas que ces ralentisseurs ont pour seul objectif de sécuriser nos enfants, qu'ils se rassurent, elles seront progressivement remplacées par des bordures en béton, ils pourront alors tester la solidité de leurs voitures.



### LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
Mardi : 8h00 - 12h00  
Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
Jeudi : 8h00 - 12h00  
Vendredi : 8h00 - 12h00

**Les après-midis, des r.d.v visio sont mis à la disposition des administrés pour les services Etat civil, Urbanisme .**

### NOUS CONTACTER :

Tél : 04.76.85.16.80  
Mail : [mairie@veurey.fr](mailto:mairie@veurey.fr)  
Web : [www.veurey-voiroize.fr](http://www.veurey-voiroize.fr)  
FB : commune de veurey-voiroize  
CCAS : [ccasveureyvoiroize@orange.fr](mailto:ccasveureyvoiroize@orange.fr)

## DANS CE NUMÉRO



# 04

### VIDEO SURVEILLANCE

Interpellée par des veurois traumatisés ou inquiets par rapport aux cambriolages...



# 06 ► 08

### URBANISME

Nous tenons à renouveler la règle en vigueur définie dans le règlement écrit du PLUi...



# 09/10

### TRI DES DÉCHETS

En moyenne, chaque métropolitain produit 60 kg de déchets alimentaires par an. Cela représente un tiers des ordures ménagères...



# 15

### ÇA S'EST PASSÉ

Avec l'arrivée du printemps, La Maison des P'tits Bouts a sollicité des parents volontaires...

### AGENDA :

**Mercredi 8 mai** : Célébration du 8 mai 1945 à 11h00 au cimetière de Noyarey. Deux gerbes seront déposées, l'une au monument aux morts du cimetière, puis une seconde au monument sur la digue.

**Jeudi 30 mai** : 14h00 salle du conseil " Goûter d'Antan " organisé par le CCAS Réservé au 65 ans et plus.

**Lundi 3 juin** : 18h00 en mairie Conseil municipal public

### ETAT CIVIL :

#### Décès :

ROUX René décédé le 09 avril 2024 à Veurey-Voroize.

GUIVET (épouse FOURNIER) Christiane, Jeanine, décédée le 21 avril 2024 à Voiron.



L'information communale sur votre smartphone, simple et gratuite. Télécharger l'application sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery



Quatre années se sont passées et il est temps de vous rendre compte de notre recherche, de nos choix et de nos projets. Dès le début, nous nous sommes naturellement tournés vers la gendarmerie, la brigade dédiée à ces dispositifs.

Un plan de déploiement a été proposé, que nous avons fait chiffrer ... un budget quand même très important de plus de 100 000€ avec un dispositif technique à ondes radios, des caméras aux entrées du village et un serveur dans la Mairie.

Après expertises et études des dispositifs de ce type déjà déployés dans d'autres communes, nous avons appris que un dispositif à ondes radios posait des problèmes de fiabilité et entraînait des coûts de maintenance élevés.

Il serait préférable d'installer des caméras reliées au serveur par fibre optique.

Mais cela entraîne un surcout important car il faut créer un réseau, creuser des tranchées et tirer des câbles. Un budget à mettre en rapport avec l'amélioration du taux d'élucidation des délits de seulement 3% (source gendarmerie) et un effet dissuasif faible (même source)

Nous avons alors décidé d'étudier la possibilité de mutualiser le dispositif, notamment le serveur afin de diminuer les coûts.

La Métropole de Grenoble envisage de déployer des caméras de surveillance du réseau (pour la mobilité) jusqu'aux portes d'entrées de l'agglomération. Nous avons donc entamé des discussions avec elle pour éventuellement utiliser leur réseau (Métro Net) et leur serveur central pour stocker les images de nos caméras.

Les discussions ont abouti à un résultat prometteur : Nous pourrions installer nos caméras en les aboutant au réseau métropolitain qui va arriver au carrefour à feu. L'hébergement de nos images pourrait se faire sur leurs serveurs et ils peuvent même servir d'intermédiaires pour les réquisitions de la justice ou de la police.

Du coup le projet change ; nous déploierons à partir du carrefour à feux du bas du village puis nous pourrions remonter au terminus des bus, et au bout de la rue de la Rive, donc le bas du village.

Plus tard on pourrait remonter au centre bourg, mais ce serait un gros budget, pour l'instant hypothétique.

Equiper le haut du village, compte tenu des distances et de la topographie sera cependant hors de portée au regard de la longueur de réseau à enfouir.



## Les horaires d'ouverture de la mairie changent.



Suite aux comptages de fréquentation de la mairie et dans le but d'améliorer le service, de nouveaux horaires ont été mis en place à l'accueil de la Mairie depuis le 29 avril. L'ouverture au public se fait tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h, et les lundi et mercredi après-midi de 13h30 à 17h00

- Des rdv Visio seront mis à la disposition des administrés pour les services de l'Etat Civil, et de l'Urbanisme les après-midis.
- Pour prendre rdv un lien sera mis sur le site, ou pourra se faire en appelant la mairie.
- La mairie reste joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



## Le Printemps est de retour, le "Goûter d'Antan" aussi Nous vous convions donc à ce nouveau rendez-vous le jeudi 30 mai à 14h30 à la mairie.



Soucieux de votre sécurité, nous avons profité de ce nouveau *Goûter d'Antan* pour inviter le "**Groupe de Contact de la Gendarmerie Grenoble Alpes Métropole**" pour vous donner des informations préventives. Ils aborderont des sujets tels que les cambriolages, les sollicitations (à domicile et téléphoniques), les divers vols, les escroqueries, les abus de confiance, etc.  
Venez nombreux  
**Réservé au 65 ans et +**

Prochain goûter le mercredi 25 septembre.



## ESCAPE GAME A LA MEDIATHEQUE "MYSTERE CHEZ CHAMPOLLION"

**Embarquez dans une faille temporelle et vivez une aventure unique et amusante !  
du 22 mai au 3 juillet, aux heures d'ouverture au public**

Le document intitulé "Tableau des signes phonétiques" a permis à Champollion de décrypter une partie des hiéroglyphes contenus sur la Pierre de Rosette.

La mission de votre équipe consiste à récupérer ce document. Vous embarquez dans une machine futuriste et profitez d'une faille temporelle pour retourner dans le passé, au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans la bibliothèque personnelle de Jean-François Champollion pour accomplir votre mission. Attention, votre équipe a 30 minutes pour réussir et s'échapper avant que la faille temporelle ne se referme...



équipe : 3 à 6 joueurs  
durée : 40 minutes  
gratuit, sur inscription (ou pas !)  
public : tous, à partir de 10 ans  
(enfants accompagnés d'adultes !)



mediatheque@veurey.fr

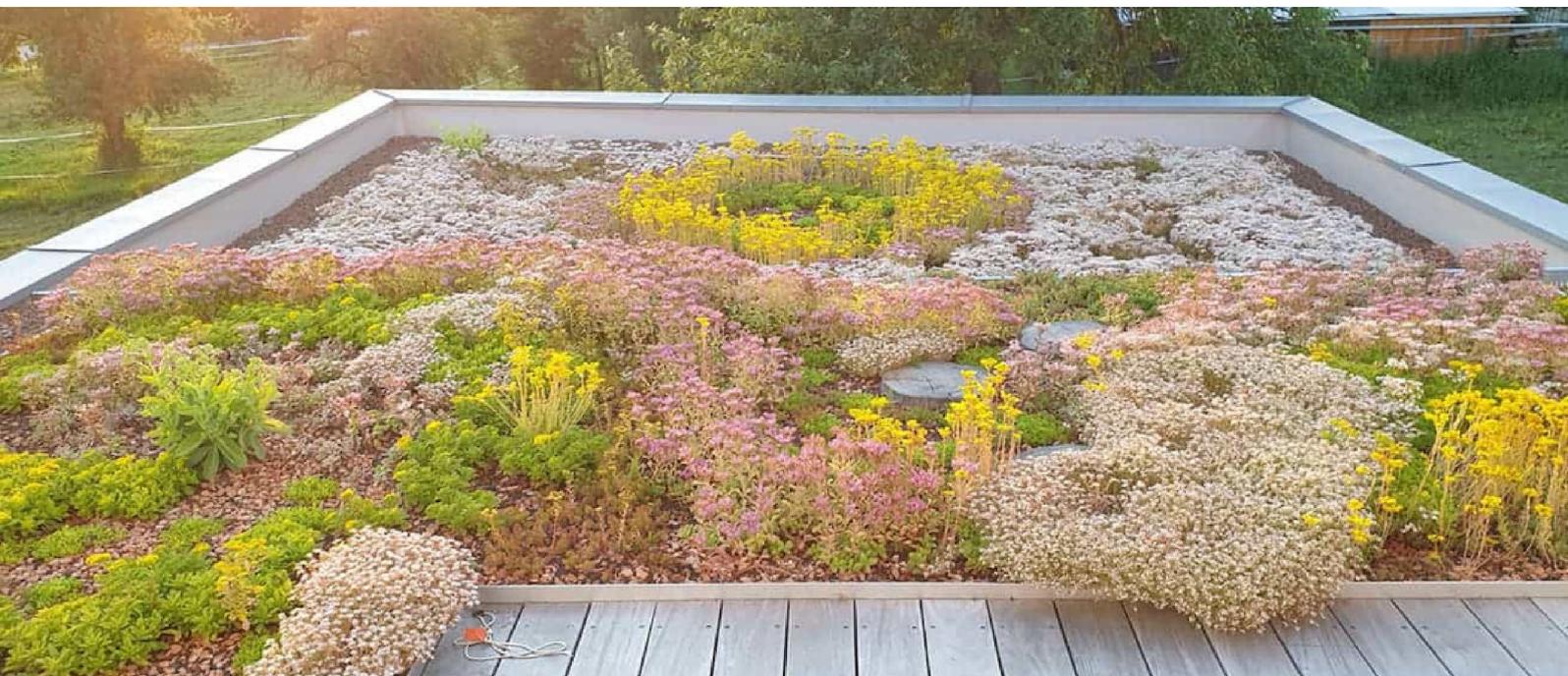
04 76 85 54 20

<https://www.mediatheque-veurey-voroize.fr/>

## Rappel Toitures Terrasse

Nous tenons à renouveler la règle en vigueur définie dans le règlement écrit du PLUi en ce qui concerne les couvertures des toitures terrasses des constructions, quelle que soit la zone dans laquelle elles sont édifiées.

Cette règle est imposée par la réglementation RT2012, et les contraintes sont accrues avec la RT2020. Or, on constate souvent que ce règlement n'est pas respecté lors de la construction et que les revêtements posés ne sont pas conformes à celui-ci, en particulier la nature des revêtements.



**Voici pour mémoire ce qu'impose le règlement :**

**Les toitures terrasses sont autorisées à condition :**

- qu'au moins 50% de la surface de la toiture soit végétalisée, sauf impossibilité technique liée à l'installation d'équipements utilisant l'énergie solaire (panneaux photovoltaïques, capteurs pour production d'eau chaude sanitaire etc....) ou à un usage type agriculture urbaine, loisirs, restauration... nécessitant plus de 50% de la surface de la toiture ;
- que les garde-corps des toitures terrasses soient intégrés au couronnement de la toiture.
- que leur conception permette d'éviter la stagnation des eaux pluviales.

**Ces conditions sont cumulatives.**

Nous tenons à rappeler que des contrôles sont effectués lors de la demande de délivrance de la DAACT ( déclaration d'achèvement des travaux ) qui est obligatoire lors des transactions immobilières.

Toute construction non conforme au règlement entraîne la non délivrance de cette DAACT.

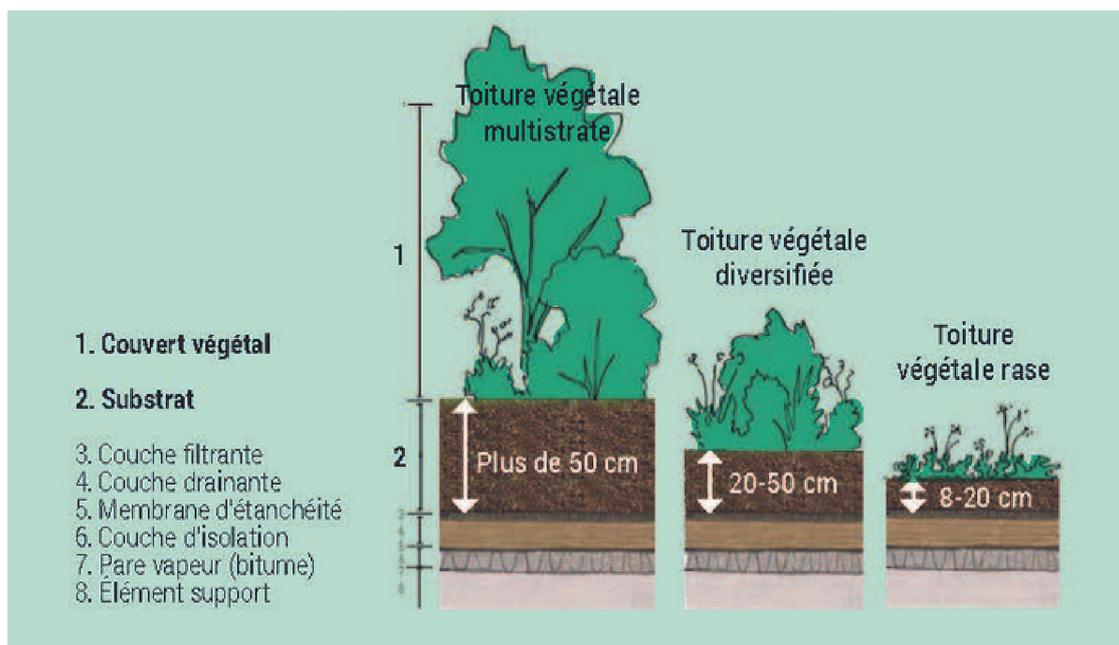
# URBANISME

## ORIENTATION 12 DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS LA CONSTRUCTION

- ➔ Les toitures végétalisées renforcent la biodiversité et stockent l'eau. Le pétitionnaire favorisera la végétation la plus intensive possible en augmentant l'épaisseur du substrat. L'ajout de matières variées comme du sable, du gravier, des morceaux de souches et de pierres contribuera à diversifier les milieux d'habitat de la faune (insectes).
- ➔ Pour éviter les risques de collisions des oiseaux sur les vitrages, les grandes baies vitrées seront minimisées et/ou matérialisées avec un marquage ou un traitement particulier afin de réduire la transparence et le réfléchissement.
- ➔ Dans le cadre de rénovation et de fermeture de greniers ouverts, le pétitionnaire cherchera à maintenir les habitats naturels pour la faune ou à en recréer (ex. nichoirs, notamment pour les hirondelles et martinets qui habitent sous les toitures, et pour les chauves-souris présentes proches des lisières boisées).

## MODALITÉS DE PLANTATIONS DES TOITURES VÉGÉTALISÉES

- ➔ Les toitures végétales rases, avec 8 à 20 cm d'épaisseur de substrat et plantées de végétation rase, grasse, de mousses, bulbes et herbacées, sont les plus simples à mettre en œuvre, mais ont un faible intérêt biologique (manque de diversité). Elles servent a minima de ressource nourricière. Pour plus de biodiversité, le pétitionnaire pourra ajouter des nichoirs ou des ruches.  
Sur les toitures avec des substrats de 20 à 50 cm, la végétation peut être plus diversifiée avec des arbrisseaux.  
**Les toitures avec plus de 50 cm de substrat accueillent une végétation multistratée (arbres de troisième grandeur, arbustes et vivaces) plus favorable à la biodiversité.**
- ➔ Toutes les toitures végétalisées présenteront des systèmes de rétention d'eau installés sur fond drainant.
- ➔ Les substrats en sphaignes et en tourbe sont des matériaux vivants rares. Ils seront donc évités.



# URBANISME

## Sources d'inspiration

### Nichoirs pour la faune

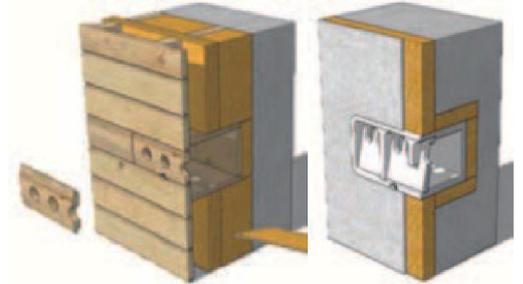
Source : Guide technique Biodiversité & bâti, CAUE Isère et LPO



Gîte pour oiseaux, lézards et insectes inclus dans un muret



Gîte à chauves-souris sur un mur de façade



Gîte installé dans un bardage et intégré dans un mur

### Toitures végétalisées



Toiture végétale multistratée - Référence du Québec



Toiture végétale diversifiée - Référence extérieure au territoire "Isère aval" (Seyssins)



Toiture végétale rase - Corenc

### Palette végétale (non exhaustive)

#### VIVACES & COUVRE-SOLS POUR TOITURE-TERRASSE

Substrat de 8 à 20 cm d'épaisseur

#### Essences à planter

- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*)
- Phalangère (*Anthericum liliago*)
- Brome des toits (*Bromus tectorum*)
- Laïche précoce (*Carex caryophylla*)
- Carline (*Carlina vulgaris*)
- Cymbalaire (*Cymbalaria muralis*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Oeillet des chartreux (*Dianthus carthusianorum*)
- Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Luzule printanière (*Luzula pilosa*)
- Orpin blanc (*Sedum album*)
- Seslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*)
- Hippocrépide chevelue (*Hippocrepis comosa*)
- Thym tapissant (*Thymus Doerflery* ou *praecox*)
- Petite rhinante (*Rhinanthus minor*)

#### Autres spécificités

- Nectarifère
- Bulbe odorant
- Nectarifère
- Graminée
- Graminée
- Nectarifère
- Nectarifère
- Nectarifère
- Nectarifère
- Nectarifère
- Vivace
- Graminée
- Nectarifère
- Nectarifère
- Mellifère
- Aromatique
- Mellifère

# TRI DES DÉCHETS

**JETER MOINS,  
TRIER PLUS,  
FAIRE FACE !**

## **Atelier compostage ET JARDINAGE ZÉRO DÉCHET**



**Gratuit  
et ouvert  
à tous**

**Samedi 25 mai 2024**

de 10h à 12h

**RDV au Parking de la Rive (face aux Services Techniques)**

**VEUREY-VOROIZE**

### **Un atelier au jardin ! “ Compostage et jardinage zéro déchet ”**

Les ateliers compostage et jardinage zéro déchet proposés par la Métropole sont gratuits et sur inscription. Dans l'un de vos jardins et en petit comité, **nous vous présenterons les règles d'or de la valorisation in-situ, les conseils pour un sol vivant et les bonnes pratiques du compostage !**

Lors de cet atelier, nous abordons différents thèmes liés à la gestion des biodéchets et notamment :

- Pourquoi la réduction des déchets ?
  - La Gestion des "déchets verts" du jardin,
  - Le compostage avec ses avantages, les points techniques, les différentes formes de compostage et l'utilisation du produit obtenu
- ➔ le compost mûr,
- Temps de Questions/réponses.

“

En moyenne, chaque métropolitain produit 60 kg de déchets alimentaires par an. Cela représente un tiers des ordures ménagères (poubelle grise).

”

### **LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : LE COMPOSTAGE A L'HONNEUR**

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Métropole a pour objectif de diviser par deux le poids de ses ordures ménagères d'ici 2030. Un des leviers pour atteindre cet objectif est de sortir les déchets alimentaires de la poubelle grise.

# TRI DES DÉCHETS



Les personnes intéressées et désirant s'équiper, une distribution de composteurs (sur réservation) se fera en parallèle sur le même lieu que l'atelier. Pour commander gratuitement votre composteur, contactez le : 0 800 500 027. Attention les commandes doivent se faire avant le 21 mai



Et si vous doutez encore de l'intérêt du compostage, notez que vous n'avez pas besoin de passer des heures dans votre jardin. C'est un cercle vertueux naturel. Ces déchets organiques se décomposent tout seul, et leur volume diminue pour se transformer en compost, un genre d'engrais qui ressemble du terreau, très apprécié des plantations. On parle de « retour à la terre ». Venez découvrir les bonnes pratiques pour faire un bon compost, très facilement et sans nuisance. C'est même un premier pas vers le jardinage zéro déchet.

**Vous souhaitez participer à cet atelier dans un jardin ?  
pour vous inscrire 3 possibilités :**

- <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/77-ateliers-et-formations.htm?thematique=3>
- contactez TC&E au **04 76 34 74 85** ou [inscriptions@tc-e.fr](mailto:inscriptions@tc-e.fr)
- scannez le QR code ci-dessous



# PROCHAINEMENT

## AU PROGRAMME

### Samedi à partir de 19h :

- Apéro en musique
- Restauration rapide : Saucisses/frites, hot-dog
- Soirée dansante animée par " Sono Galaxie 1 "

### Dimanche à partir de 11h :

- Apéro
- Repas champêtre à l'abri du soleil (sur réservation uniquement) bulletin d'inscription en bas de page.  
Entrée, cochon de lait / gratin Dauphinois, fromage et dessert.
- Ambiance musicale assurée par " Sono Galaxie 1 "

### à partir de 13h30 :

## Les Olympiades sont lancées !!

Jeux et activités sportives comme le hockey, la course en relais, le bubble foot, les jeux d'adresse, etc.  
Pour les amateurs de sports intellectuels, un Quiz les attend.



# FÊTE DU VILLAGE 15 & 16 juin au STADE



### Pour les + petits

- Structures gonflables
- Maquillage



### Pour les + gourmands

- Crêpes
- Glaces
- Pop-corn



NOM :

PRÉNOM :

MAIL :

TÉL :

N° repas : x 12€ = €

Règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre du Comité Animation)  
à déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie.  
Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement joint.

**Réservation jusqu'au 7 juin dernier délai**

Bordereau d'inscription également en téléchargement sur l'agenda du site

**PROCHAINEMENT**

# KERMESSE

DU SOU DES ÉCOLES

**VENDREDI 21 JUIN 2024**

**PARC DE LA MAIRIE  
À PARTIR DE 16H30**



**NOMBREUX JEUX  
STAND DE MAQUILLAGE**



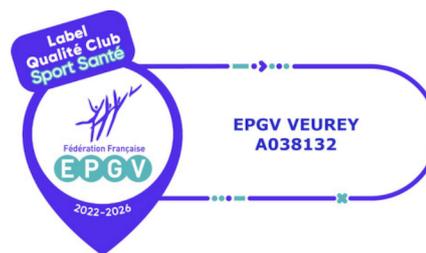
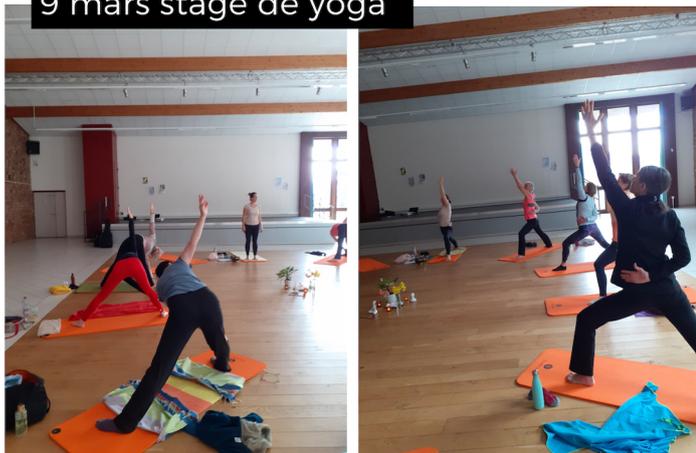
**BUVETTE ET GRILLADES**

**TIRAGE DE LA TOMBOLA  
À 20H**



# CA S'EST PASSÉ

9 mars stage de yoga



Le yoga, un art ancestral venu tout droit de l'Inde pour jongler avec le corps, l'esprit et l'âme.

22 mars, Assemblée Générale de L' AAPPMA "la Truite du Ruisset"

En présence d'élus.es des deux communes. Mrs Perrin et Commère pour Noyarey, Mme le Maire Pascale Rigault et Mme Bret-Drevon pour Veurey.

**Hervé BONZI, président de l'AAPPMA a présenté le bilan moral et financier et les différentes actions passées pour 2023.**



- 3 lâchers de truites dans le RUISSET pour un montant de plus de 2500 € et un lâcher de 100 Kg de poissons pour l'étang des PERRIERES (tanches, carpes, gardons).
- la journée nettoyage des berges du Ruisset sur la partie aval de Veurey où près de 2m<sup>3</sup> de déchets ont été ramassés par les bénévoles et les élus de l'AAPPMA.
- La fête de la pêche fin avril à l'étang des Perrières dans un très bon esprit, a enregistré plus de 50 jeunes de - 16 ans. La journée s'est terminée avec une grande tombola.
- Il y a eu aussi une matinée où l'APPMA a ouvert la maison de la pêche à 14 enfants des " Petits Malins" pour une activité de pêche à l'aimant ou l'étang ce jour-là leur était réservé. Une collation a été servie en fin de matinée à la Maison de la Nature.
- En lien avec le jumelage entre NOYAREY et la commune de MERRONE en Italie, quelques pêcheurs de l' AAPPMA ont été accueillis pour un séjour de pêche en septembre dernier.

**Le rapport concernant la situation morale, financière et d'activité a été approuvé.**

**Les actions pour 2024.**

- samedi 2 mars une opération de nettoyage dans le Ruisset, soit une semaine avant l'ouverture de la pêche à la truite dans les zones de Veurey et Noyarey, où une importante quantité de déchets ont été évacués.
- Comme chaque année, plusieurs lâchers de truites sont programmés, y compris un avant l'ouverture.
- La fête de la pêche le samedi 27 AVRIL.
- Les PETITS MALINS seront recontactés pour mettre en place des ateliers, initiations et découvertes de la pêche.
- Des travaux sur le RUISSET (zone du gymnase de NOYAREY au pont des LOYES) vont se faire et ainsi redonner de la vie et des caches pour les poissons tout en renforçant les berges par des aménagements végétaux. Ce sera la 4<sup>ème</sup> tranche
- Une réflexion est aussi en cours avec la mairie de Veurey pour des travaux de curage de l'étang des Perrières. A suivre.



# CA S'EST PASSÉ

31 mars, rue du Béryl



Un coup de vent a provoqué la chute d'un sapin, entraînant des coupures d'électricité et de téléphone dans une partie de la rue. Après l'intervention d'Enedis et d'Orange, tout est revenu à la normale le lendemain en début d'après-midi.

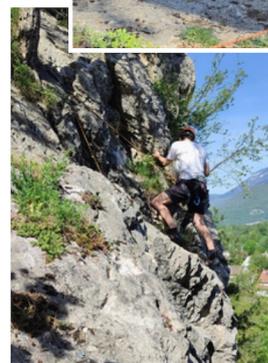
Le Samedi 16 Avril avant les vacances la météo très favorable affichant 26° a permis une belle séance d'escalade en extérieur au site de Veurey.



Ce site des Jayères référencé dans le TOPO « Escalade en Isère » est présenté comme calme et ombragé offrant deux style de grimpe : une dalle couchée et petit mur plus raide.

Les Ados du club encadrés par Yannick ont installé pour les plus jeunes quatre moulinettes dans les voies nommées « Papa - Maman - la bonne - et Moi »... Nos petits grimpeurs étaient un peu impressionnés au début par la longueur de ces voies faciles mais Franck le moniteur a su les coacher pour réussir le challenge d'aller tout en haut ... Restait alors pour les plus âgés a travailler les voies du bas cotées entre 5a et 6b + pour la plus dure : « Château de cartes » qui donna un peu de « fil à retordre » à notre initiateur Nicolas...

Le site de la commune a donc permis de réunir en un même lieu tout le club, les débutants comme les confirmés !



# CA S'EST PASSÉ

Vendredi 19 avril



Avec l'arrivée du printemps, La Maison des P'tits Bouts a sollicité des parents volontaires pour nettoyer les grandes jardinières qui agrémentent le parking de la crèche. Cet après-midi, le jardinage a été l'occasion d'avoir un temps de partage et d'échanges entre parents, enfants et professionnels. Nicolas, parent de la crèche a partagé ses expériences et techniques de jardinage avec les participants.



Ceci va permettre à l'équipe, avec l'aide des enfants, de poursuivre l'entretien et ainsi se régaler avec les framboises, les fraises et les fruits d'automne pommes et poires. Les plantes aromatiques seront régulièrement ramassées pour la dégustation, des tisanes ou des activités autour des odeurs.

Ce jour-là, les enfants ont participé en étant observateurs, bricoleurs et artistes ; ils ont même décoré un joli papillon éphémère en utilisant le "land art". Aurélie, parent de la crèche redonne un coup de jeunesse à nos insectes et animaux qui décorent le mur de pierre.



Flore sauvage d'ici : **Le tamier commun**

*Dioscorea communis*.

Dit aussi : respouchou, asperge sauvage.

Au printemps, il pointe son nez dans les fourrés, dans les taillis, les zones broussailleuses, au bout d'une liane qui peut faire plus d'un mètre.

La tige s'enchevêtre souvent sur d'autres lianes. Son extrémité ressemble à une pointe d'asperge.

À Veurey, la voie sur berge et la rue des Perrières, entre autres, en abritent une belle colonie à partir de mars-avril, selon la météo, pour se poursuivre tard dans le printemps.

Originaire du bassin méditerranéen, de l'Asie, la plante était déjà consommée chez les Egyptiens et les Grecs. Les Romains en développèrent la culture.

Produit de luxe, elle était appréciée des rois et des princes. Henri III en servait à ses mignons, et Louis XIV l'exigeait sur sa table en toute saison, pour satisfaire son désir.

Les Égyptiens l'utilisaient en offrande aux dieux. Dans le conte persan Les Mille et une Nuits, elle était révérée comme aphrodisiaque.



Dans l'antiquité chinoise, elle était utilisée pour guérir la toux sèche et renforcer les poumons. En Istrie (Croatie), une croyance veut que l'on mange immédiatement la première extrémité, protégeant contre les morsures de serpent.

En cuisine, les jeunes pousses du tamier commun sont amères pour certains. Les faire cuire leur apportera de la douceur.

Elles pourront être dégustées en salade, avec du vinaigre, des lardons et des œufs.



Danièle Agopian  
Photos avril 2024  
Au Pied de ma Tour  
[38113.patrimoine@gmail.com](mailto:38113.patrimoine@gmail.com)



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**

# LE PROTOXYDE D'AZOTE UN GAZ TOUT SAUF HILARANT



## **Ce ballon peut faire perdre la tête**

Brûlures - Vertiges - Perte de connaissance -  
Asphyxie - Risques cardiovasculaires -  
Troubles neurologiques

**Chaque prise entraîne des risques**

Réparer : devenez un  
"Homo réparus" !

# Apprendre à **RÉPARER**

Petit et gros électroménager, matériel informatique, habits, chaussures, petit mobilier, outils... Ne jetez plus vos objets, réparez-les !

Que vous répariez vous-même ou que vous vous fassiez aider par un artisan ou une association la réparation est accessible à tous. Devenez un "Homo réparus" !



## TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...  
Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
Tél. 0 800 500 027  
[www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets)

## EAU

- **L'eau potable**

[www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable)  
Tél. de 8h à 12h et 13h à 16h30  
au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

[www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees)  
Tél. 04 76 59 58 17

## VOIRIE

- **Problème sur l'espace public**

Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :  
Tél. 0 800 500 027  
[www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie)

## ENERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.  
[www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie)

- **Changer sa cheminée**

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.  
[grenoblealpesmetropole.fr/poele](http://grenoblealpesmetropole.fr/poele)

## MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...  
51 av. Alsace-Lorraine, Grand'Place,  
15 bld. Joseph-Vallier (Grenoble)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge  
442 av. de la Bibliothèque, St.M-d'Hères  
[www.mobilites-m.fr](http://www.mobilites-m.fr)

- **Agences M Vélo +**

Location de vélos courte ou longue durée  
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (Saint Martin-d'Hères),  
et autres agences mobiles dans communes.  
[www.veloplus-m.fr](http://www.veloplus-m.fr)  
[accueil@metrovelo.fr](mailto:accueil@metrovelo.fr)  
09 74 77 73 80

- **Citiz**

Location de voitures en libre-service  
téléchargez l'appli Citiz.  
[www.alpes-loire.citiz.coop](http://www.alpes-loire.citiz.coop)  
[alpes-loire@citiz.fr](mailto:alpes-loire@citiz.fr)  
04 76 24 57 25

## LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.  
[grenoblealpesmetropole.fr/logement](http://grenoblealpesmetropole.fr/logement)



GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE



IN  
FO  
S  
UT  
IL  
ES

## Espace santé

### • Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours  
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

#### **Dr LANCON Marie :**

consultations tous les jours sauf le jeudi

#### **Dr PARMENTIER Christophe :**

consultations tous les jours sauf le mardi

#### **Dr PAUTHIER Laurent :**

consultations tous les jours sauf le mercredi

### • Cabinet d'infirmières diplômées d'état

**ZUANON Bénédicte :** 06 01 45 69 54

**LAVERRIERE Laurence :** 06 14 01 45 80

**DACMINE Nadia :** 06 70 46 60 18

### • Pédicure - Podologue

#### **BARON Harmony**

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

### • Psychologue clinicienne

#### **DELEPELAIRE Marianne**

Consultations sur rendez-vous au  
07 83 38 10 01

### • Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

#### **GENON-CATALOT Julie**

Consultations sur rendez-vous au  
07 88 27 24 67

### • Orthophoniste

#### **BAKER-WOLFF Hélène**

Consultations sur rendez-vous au  
06 76 72 36 48

## Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112 (SAMU + Police + Pompier)
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919
- Alerte attentat - enlèvement : 197

## Pharmacie

Pharmacie Polossat, av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

Tél : 08.25.74.20.30

## PERMANENCES CONSEILS

### ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

### AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

### MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : [mutualp-communales@mutualp.fr](mailto:mutualp-communales@mutualp.fr)

## LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvorozie.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

### RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

## Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

## Commerce Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

## Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère et un primeur vous accueillent.

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE  
PRÉSENTE

DANS LE CADRE DE  
**LA NUIT  
DES MUSÉES**



**MUSÉES**

EN

**FÊTE**

**18 & 19**

**MAI**

**2024**

TOU**T** LE  
PROGRAMME  
SUR  
**MUSEESENFE**T**E.ISERE.FR**

**isère**  
LE DÉPARTEMENT